



MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaines

Paris, le **10 SEP. 2024**

Service des personnels enseignants de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion
des enseignants-chercheurs
Département de conseil et d'appui aux instances nationales
DGRH A2-2
n° DGRH-D2024-008628
Affaire suivie par :
Philippe Alcouffe
Chef de département
Tél : 01 55 55 62 44
Mél : philippe.alcouffe@education.gouv.fr
72 rue Regnault
75243 Paris cedex 13

Note à
Mesdames et Messieurs
les président(e)s d'université et
chef(fe)s d'établissement
d'enseignement supérieur

Mesdames et Messieurs
les responsables des écoles
doctorales

Objet : Campagne 2025 d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur
– Calendrier ajusté.

Réf. : la note n° DGRH – D2024 – 007041 en date du 9 juillet 2024.

Les dates communiquées dans la note du 9 juillet dernier relatives à la campagne de qualification 2024-2025 ont fait l'objet de demandes d'amendement. Par conséquent, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a décidé de réviser le calendrier afin de prendre en compte, pour une année supplémentaire, les derniers travaux justifiant d'un report de soutenance suite, notamment, aux conséquences de la pandémie de Covid-19. La date limite de soutenance des thèses et des HDR est le 10 janvier 2025.

La campagne 2025 de qualification sera la dernière année de prise en compte des soutenances dites tardives. Pour ceux qui le souhaitent, il conviendra de programmer les soutenances au plus tard début décembre 2025, en vue de l'inscription des candidats à la campagne 2026 de qualification.

Après avoir exposé le calendrier révisé de la campagne de qualification 2025, la présente note appelle l'attention des établissements et de leurs écoles doctorales sur la liste des pièces justificatives que doivent produire les candidats, avant de faire un point sur les aides et conseils dont ces derniers peuvent bénéficier.

1. Calendrier de la campagne de qualification 2025

Le processus de demande de qualification sera cette année adapté pour tenir compte du déploiement de la nouvelle application GALAXIE/ODYSSEE appelée à remplacer progressivement l'application GALAXIE/ANTARES. Accessible depuis le portail GALAXIE, ODYSSEE permettra ainsi aux candidats de déposer leur dossier de demande de qualification et de le suivre tout au long du processus d'instruction.

Le processus de demande de qualification 2025 s'articulera autour de **deux phases** (voir le calendrier joint en annexe 1) :

- a) une période d'inscription qui se déroulera pour **tous les candidats du mardi 15 octobre 2024 (10 h, heure de Paris) au vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris) ;**
- b) une période de dépôt des pièces **obligatoires et complémentaires** constituant le dossier de candidature. Pour tous les candidats, cette phase débutera le **mardi 15 octobre 2024 (10 h, heure de Paris)**. La date de clôture du dépôt des pièces constitutives (obligatoires et complémentaires) du dossier dépendra, comme pour les dernières campagnes, **de la date de soutenance des candidats :**

- Les candidats déjà diplômés ou qui auront soutenu leur thèse ou HDR **au plus tard le vendredi 22 novembre 2024** devront déposer les pièces constitutives de leur dossier (obligatoires et complémentaires) du **mardi 15 octobre au vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris) ;**

- Les candidats qui soutiendront leur thèse ou HDR **après le 22 novembre 2024 et jusqu'au vendredi 10 janvier 2025 inclus** devront déposer les pièces constitutives de leur dossier (obligatoires et complémentaires) du **mardi 15 octobre 2024 au vendredi 17 janvier 2025 (16 h, heure de Paris)**.

La date de clôture d'inscription fixée au **vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris) s'impose à tous les candidats** quelle que soit leur date de soutenance. Tous les candidats devront ainsi s'être inscrits **au plus tard le vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris) et avoir « validé » pour cela leur dossier**. Pour pouvoir valider leur dossier, les candidats, qui soutiendront leur thèse ou HDR après le 22 novembre 2024, devront déposer, en lieu et place de leur diplôme et de leur rapport de soutenance, des pièces provisoires (attestation sur l'honneur du candidat ou attestation de l'établissement précisant la date de soutenance à venir) en sachant qu'ils auront jusqu'au **17 janvier 2025 (16 h, heure de Paris)** pour mettre à jour et finaliser leur dossier (avec l'ajout du diplôme et du rapport de soutenance). **Cependant, si aucune inscription n'est validée, quelle que soit la date de soutenance, au plus tard le vendredi 6 décembre 2024, le dossier de candidature ne pourra être transmis pour examen à la DGRH.**

Les dates de clôture d'inscription, de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) et de validation des dossiers ci-dessus fixées constituent des **dates impératives** qui n'autorisent **aucune dérogation**. Il convient dès lors de prévoir des calendriers de soutenance de thèse et d'HDR permettant l'établissement des diplômes, attestations et rapports de soutenance signés avant ces dates, afin que les candidats puissent déposer ces pièces dans l'application GALAXIE/ODYSSEE, accessible via le portail Galaxie, dans les délais impartis.

Par ailleurs, je vous rappelle que les maîtres de conférences titulaires et enseignants-chercheurs titulaires assimilés comme les physiciens et astronomes adjoints ainsi que les maîtres de conférences titulaires relevant des autres départements ministériels de la fonction publique française, n'ont plus à demander leur qualification aux fonctions de professeur des universités.

2. Pièces justificatives et points de vigilance

Vous trouverez, en annexe 2, **la liste des pièces justificatives** que doivent produire les candidats à la qualification au titre de leur diplôme, ainsi que **les points de vigilance à leur signaler**.

Il est **recommandé aux candidats de préparer très en amont leur dossier** en disposant de chacune de ses pièces constitutives (pièce justificative de la possession du diplôme, rapport de soutenance signé¹, travaux, ouvrages et articles, CV) et de **les déposer dès que possible, et sans attendre la date limite fixée, dans l'application GALAXIE/ODYSSEE, sans oublier de « valider » leur dossier afin que ce dernier puisse être transmis pour examen à la DGRH.** Les candidats devront déposer les 4 pièces constitutives mentionnées ci-dessus **pour pouvoir « valider » leur dossier** au plus tard **le vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris)**. A cette fin, les candidats, qui soutiendront leur thèse ou HDR après le 22 novembre 2024, devront déposer, en lieu et place de leur diplôme (ou attestation de réussite) et de leur rapport de soutenance, des pièces provisoires (attestation sur l'honneur du candidat ou attestation de l'établissement précisant la date de soutenance à venir) qu'ils devront, pour finaliser leur dossier, remplacer, **au plus tard le vendredi 17 janvier 2025 (16 h, heure de Paris), par les justificatifs officiels qui leur seront délivrés.**

Il est important de souligner que **les liens hypertextes vers des travaux, ouvrages ou articles ne sont pas autorisés ; seuls les documents déposés en version numérique, au format PDF, sont recevables.**

Vous constaterez qu'une part très importante des dossiers déclarés irrecevables (cf. annexe 3) le sont en raison de **l'absence de traduction en langue française de tout ou partie du diplôme ou du rapport de soutenance.** Je vous remercie donc de bien vouloir **sensibiliser à cette exigence de traduction les candidats pour lesquels notamment une partie de leur rapport de soutenance est rédigée dans une autre langue que le français.**

Durant la période d'inscription, comme lors de la dernière campagne, la DGRH mettra en place un accompagnement des candidats. Cet accompagnement permettra ainsi d'échanger avec les écoles doctorales afin que ces derniers puissent produire les pièces obligatoires demandées dans le délai imparti. Dans cette perspective, **je vous remercie de me transmettre, dans les meilleurs délais, le nom et les coordonnées d'un correspondant de votre établissement** pour les écoles doctorales, qui sera notre interlocuteur privilégié. Cette information doit être transmise à l'adresse électronique suivante **au plus tard le 20 septembre 2024** : dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr.

3. Aides et conseils des candidats

Les candidats sont invités à consulter le portail d'information Galaxie à l'adresse suivante : <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>.

Ils y trouveront des pages dédiées à la campagne de qualification 2025 qui se déroulera dans l'application GALAXIE/ODYSSEE (informations, foire aux questions ...).

Avant de finaliser leur dossier, les candidats sont également invités à prendre connaissance **des critères et recommandations des sections du Conseil national des universités (CNU)** publiés sur le site du CNU à l'adresse suivante : <https://www.conseil-national-des-universites.fr>.

En cas de difficultés, **les candidats peuvent contacter les services de la DGRH par messagerie électronique** aux adresses suivantes :

- dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr pour les sections hors santé ;
- dgrh-a2.sante@education.gouv.fr pour les sections de santé (sections de pharmacie n° 85, 86 et 87, de maïeutique n° 90, des sciences de la rééducation et de réadaptation n° 91 et des sciences infirmières n° 92).

¹ Le rapport de soutenance doit être signé par les membres du jury et notamment le président du jury.

Ces informations sont reprises dans le **document d'information figurant en annexe 4** que je vous demande de bien vouloir **diffuser auprès des candidats potentiels de votre établissement à la qualification.**

Enfin, je vous invite, pour votre information, à consulter **l'annexe 3** qui recense les motifs d'irrecevabilité des dossiers déposés lors de la campagne 2024, ainsi que la note de la DGRH sur la qualification session 2023 parue sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La sous-directrice du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs



Hélène Caplat-Lancry

PJ :

- Calendrier ajusté de la campagne de qualification 2025 (annexe 1)
- Liste des pièces obligatoires à fournir et des points de vigilance (annexe 2)
- Motifs d'irrecevabilité des dossiers 2024 (annexe 3)
- Document d'information à diffuser aux candidats à la qualification 2025 (annexe 4)